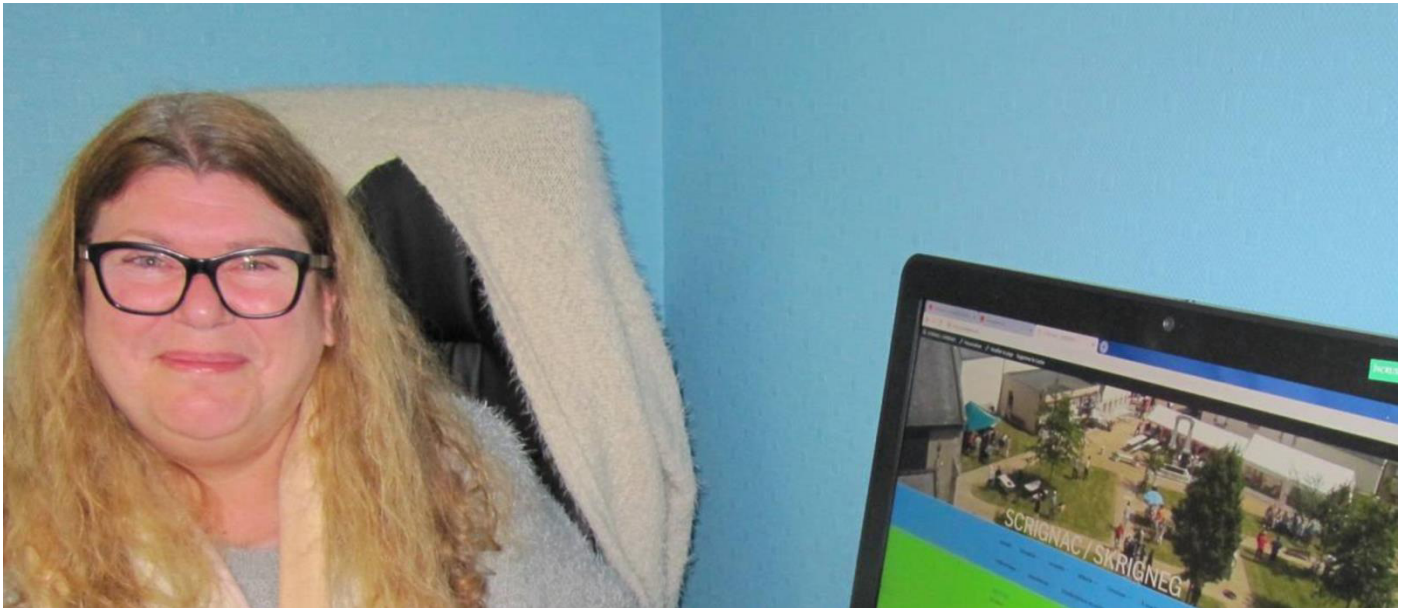


Le site internet de la commune est prêt



La première adjointe Corinne Nicole a mis en place le site internet de la commune. | OUEST-FRANCE

Le nouveau site internet permet de donner des informations aux Scignacois, mais aussi de faire découvrir la commune.

Avoir un site internet est devenu indispensable pour les communes. De plus en plus d'administrés sont équipés d'ordinateurs, de tablettes et autres smartphones.

La commune vient de valider en commission communication et de lancer son site internet, mis en place par la première adjointe, Corinne Nicole, en charge du projet.

« Disposer d'un site est une opportunité majeure pour renforcer le rôle de l'échelon communal, apprécié par les habitants », explique la première adjointe.

Cette dernière a mis plus d'un mois et demi pour réaliser le site avec Campagnol, un service de l'Association des maires ruraux de France. Grâce à un tutoriel approprié, Corinne Nicole a rentré un à un chacun des onglets qui composent le site. **« Celui-ci vient compléter notre action d'élus au contact de la population, avec un accès 24 h sur 24. »**

Le site présente une navigation fluide et intuitive, avec une ergonomie adaptée aux différents écrans. On y trouve des renseignements pratiques (horaires d'ouverture, services municipaux, coordonnées des associations, des commerces et des entreprises locales), des informations sur la commune régulièrement mises à jour, comme l'agenda des manifestations, les actualités, les comptes rendus et les procès-verbaux des conseils municipaux, ainsi que des informations liées à l'enfance, la petite enfance, la jeunesse et les seniors, à l'urbanisme et à l'environnement.

« C'est aussi l'occasion à la fois de faire connaître notre commune et de valoriser notre collectivité », remarque Corinne Nicole.

Le site est complet mais pas exhaustif, car il peut être alimenté régulièrement par les habitants, une fois les informations soumises et validées par la commission communication. **« On trouve aussi sur le site des photos et des vidéos anciennes. »**

Site internet : scignac.bzh